

AMENDMENT OF SOLICITATION/MODIFICATION OF CONTRACT

BPA NO.

1. CONTRACT ID CODE

PAGE
1OF PAGES
8

2. AMENDMENT/MODIFICATION NO. UN (1)		3. EFFECTIVE DATE SEE BLOCK 16C	4. REQUISITION/PURCHASE REQ. NO.	5. PROJECT NO. (If applicable)
6. ISSUED BY REGIONAL AGREEMENT OFFICE USAID/SENEGAL AMERICAN EMBASSY B.P. 49, DAKAR - SENEGAL		CODE	7. ADMINISTERED BY (If other than Item 6) Same as Block 6	
			CODE	

8. NAME AND ADDRESS OF CONTRACTOR (No., street, county, State and ZIP Code) TOUS LES SOUMISSIONNAIRES POTENTIELS		(X)	9A. AMENDMENT OF SOLICITATION NO. AO 685-11-00002, public le aout 2011
			9B. DATED (SEE ITEM 11)
			10A. MODIFICATION OF CONTRACT/ORDER NO.
			10B. DATED (SEE ITEM 13)
CODE	FACILITY CODE		

11. THIS ITEM ONLY APPLIES TO AMENDMENTS OF SOLICITATIONS

The above numbered solicitation is amended as set forth in Item 14. The hour and date specified for receipt of Offers is extended, is not extended. Offers must acknowledge receipt of this amendment prior to the hour and date specified in the solicitation or as amended, by one of the following methods:
(a) By completing Items 8 and 15, and returning _____ copies of the amendment; (b) By acknowledging receipt of this amendment on each copy of the offer submitted; or (c) By separate letter or telegram which includes a reference to the solicitation and amendment numbers. FAILURE OF YOUR ACKNOWLEDGMENT TO BE RECEIVED AT THE PLACE DESIGNATED FOR THE RECEIPT OF OFFERS PRIOR TO THE HOUR AND DATE SPECIFIED MAY RESULT IN REJECTION OF YOUR OFFER. If by virtue of this amendment you desire to change an offer already submitted, such change may be made by telegram or letter, provided each telegram or letter makes reference to the solicitation and this amendment, and is received prior to the opening hour and date specified.

12. ACCOUNTING AND APPROPRIATION DATA (If required)

13. THIS ITEM APPLIES ONLY TO MODIFICATIONS OF CONTRACTS/ORDERS, IT MODIFIES THE CONTRACT/ORDER NO. AS DESCRIBED IN ITEM 14.

A. THIS CHANGE ORDER IS ISSUED PURSUANT TO: (Specify authority) THE CHANGES SET FORTH IN ITEM 14 ARE MADE IN THE CONTRACT ORDER NO. IN ITEM 10A.
B. THE ABOVE NUMBERED CONTRACT/ORDER IS MODIFIED TO REFLECT THE ADMINISTRATIVE CHANGES (such as changes in paying office, appropriation date, etc.) SET FORTH IN ITEM 14, PURSUANT TO THE AUTHORITY OF FAR 43.103(b).
C. THIS SUPPLEMENTAL AGREEMENT IS ENTERED INTO PURSUANT TO AUTHORITY OF:
D. OTHER (Specify type of modification and authority)

E. IMPORTANT: Contractor is not, is required to sign this document and return _____ copies to the issuing office.

14. DESCRIPTION OF AMENDMENT/MODIFICATION (Organized by UCF section headings, including solicitation/contract subject matter where feasible.)

Le présent amendement a pour objet de:

- Répondre aux questions posées par d'éventuels soumissionnaires
- Prolonger le delai de soumission des questions au 20 septembre 2011
- Prolonger le delai de soumission des offres au 14 octobre 2011

(voir pages suivantes)

Except as provided herein, all terms and conditions of the document referenced in Item 9A or 10A, as heretofore changed, remains unchanged and in full force and effect.

15A. NAME AND TITLE OF SIGNER (Type or print) N/A		16A. NAME AND TITLE OF CONTRACTING OFFICER (Type or print) Beatrice M. Conde REGIONAL AGREEMENT OFFICER	
15B. CONTRACTOR/OFFEROR N/A (Signature of person authorized to sign)	15 C. DATES SIGNED	16B. UNITED STATES OF AMERICA BY _____ (Signature of Contracting Officer)	16C. DATE SIGNED

Question No. 1

Compte tenu de la fête de l'Aïd el Fitr et des courts délais spécifiés pour la préparation d'une demande de candidature recevable, est ce que l'USAID pourrait prolonger de deux semaines le délai de soumission des offres?

Réponse No. 1

La date limite aussi bien pour la soumission des questions que le dépôt des offres a été prolongée. La date limite de soumission des questions initialement fixée au 26 août 2011 a été prolongée jusqu'au 20 septembre 2011.

La date limite de dépôt des offres initialement fixée au 16 septembre 2011 a été prolongée jusqu'au 14 octobre 2011. (Voir page 1)

Question No. 2

A défaut de prolonger les délais mentionnés à la question 1, l'USAID peut-elle prolonger le délai de soumission de la version française des offres?

Réponse No. 2

Ce prolongement, tel qu'indiqué à la première question, sera suffisant pour faire traduire le document.

Question No. 3

Dans la lettre d'accompagnement, il est indiqué que « *l'USAID invite les organisations et institutions sénégalaises qualifiées opérant dans les domaines du marketing social et de la communication, regroupées en entités de partenariat ou en équipes (attributaires principaux et secondaires) qui souhaiteraient offrir leurs services tels que décrits dans le présent appel d'offres à soumettre leurs offres* ». L'USAID peut-elle préciser si une équipe constituée d'une organisation internationale comme attributaire principal, avec un partenaire sénégalais comme attributaire secondaire, serait admissible?

Réponse No.3

Cet appel d'offres est un appel d'offres local, ce qui, par définition, signifie que seules des organisations sénégalaises sont autorisées à soumettre des dossiers de candidature, et seront, par conséquent, les attributaires principaux de toute subvention accordée à l'issue du processus d'appel d'offres. Toute organisation sénégalaise candidate est libre d'inclure dans son équipe toute personne ou entité qu'elle juge appropriée et nécessaire pour remplir les conditions de l'appel d'offres.

Question No. 4

Dans les instructions relatives aux modalités de dépôt de offres à la page 9, l'USAID exige que les demandes soient soumise en format Word et Excel. L'USAID permettrait-elle que des annexes telles que des lettres d'accompagnement et/ou d'engagement ou des organigrammes soient présentées en format PDF?

Réponse No.4

Des annexes pertinentes peuvent être soumises en format PDF.

Question No. 5

L'USAID précise à la page 9 du document d'appel d'offres que « *les demandes signées par un agent doivent être accompagnées de la preuve de la compétence de cet agent à cet effet* ». L'USAID peut-elle préciser les types de documents ou de preuves devant répondre à cette exigence?

Réponse No.5

La signature du Directeur général de l'ONG sera considérée comme une preuve suffisante.

Question No. 6

A la page 17 du document d'appel d'offres, il est indiqué que le soumissionnaire doit « *identifier la façon dont le Bureau dans le pays de domicile du soumissionnaire y appuiera le personnel et le chef du projet* ». Nous croyons savoir, ayant pris connaissance du document d'appel d'offres, que seules les organisations locales sont admissibles. Si tel est le cas, l'USAID peut-t-elle affirmer que cette déclaration fait référence aux partenaires d'assistance technique?

Réponse No.6

Si le soumissionnaire juge nécessaire que le partenaire d'assistance technique fournisse un soutien du Bureau dans le pays de domicile, ce soutien doit alors être expliqué et justifié. Le soutien du Bureau dans le pays de domicile ne constitue pas une exigence.

Question No. 7

Une organisation internationale peut-elle être soumissionnaire pour cette subvention?

Réponse No.7

Les organisations internationales NE SONT PAS admissibles à cette subvention à titre d'attributaires principaux.

Question No. 8

A la page 17 du document d'appel d'offres, l'USAID précise que le soumissionnaire doit décrire « *comment les ressources du budget seront utilisées pour appuyer la mise en œuvre du programme, notamment sur le plan opérationnel dans le cadre d'activités qui pourraient faire l'objet de financement direct ou de subventions subsidiaires à des bénéficiaires du Sénégal, y compris des entités du Gouvernement du Sénégal (tels que SNEIPS).* ». L'USAID dispose-t-elle d'une estimation du montant devant être accordé directement à des entités du Gouvernement du Sénégal sous forme de subventions subsidiaires?

Réponse No.8

Il n'existe aucun chiffre estimatif ou définitif. Le soumissionnaire est libre de déterminer le montant, en donnant la preuve de son engagement à renforcer ses capacités à travers un financement direct. L'USAID espère que chaque composante du programme accordera des fonds pour subventionner directement le ministre de la Santé au niveau central ou décentralisé et qu'un financement spécifique sera réservé pour accomplir cette tâche. Même si l'USAID n'impose pas un montant de financement spécifique, nous nous attendons à ce que des efforts clairs et sérieux soient déployés à cet effet, avec des niveaux croissants de soutien sur la durée du projet.

Question No. 9

L'USAID peut-elle préciser si le Plan de gestion des performances mentionné à la page 10 du document d'appel d'offres, et également à la page 18, doit UNIQUEMENT être inclus comme annexe sous forme tableau? Ou doit-il aussi être inclus comme section de la demande, avec référence au tableau en annexe?

Réponse No.9

Il y a des éléments du Plan de Gestion des Performance qui sont mieux décrits dans la demande technique et doivent être inclus. Le format du tableau du Plan de Gestion des Performance peut être soumis dans les annexes tel qu'indiqué dans l'appel de demandes.

Question No. 10

A la page 19 l'USAID exige que les soumissionnaires et les partenaires secondaires assurant plus de 20% de la mise en œuvre du programme « *décrivent l'ensemble des contrats, des subventions et des accords de coopération que l'organisation a mis en œuvre au cours des trois dernières années dans le cadre d'activités similaires ou connexes* ». Puisque certaines organisations ont mis en œuvre des centaines d'activités similaires au cours des trois dernières années, les soumissionnaires peuvent-ils choisir un nombre raisonnable de performances passées qui pourraient être représentatives de leur travail ? L'USAID pourrait-elle dire aux soumissionnaires quel est le nombre idéal de références aux performances passées qu'elle aimerait examiner?

Réponse No.10

Il n'y a pas de préférence pour le nombre d'exemples de performances passées qui devraient être citées. Les soumissionnaires doivent suffisamment démontrer la capacité de l'ensemble des partenaires choisis à mettre en œuvre ce programme. Le Soumissionnaire est libre de choisir le nombre d'exemples répondant à cette exigence, en prenant en considération le nombre de pages à respecter.

Question No. 11

Puisque les formats papier utilisés en Afrique de l'Ouest sont généralement de taille A4, l'USAID peut-elle permettre aux candidats de soumettre des demandes imprimées en format A4, mais dimensionnées si possible pour impression sur du papier de 8 ½ sur 11 pouces avant d'être soumises par voie électronique?

Réponse No.11

Comme indiqué dans le document d'appel d'offres, les versions imprimées doivent être formatées et présentées sur du papier de 8 ½ sur 11 pouces. Cependant, si le soumissionnaire ne peut pas trouver du papier de 8 ½ par 11 pouces, du papier A4 est acceptable. La taille de police et les marges spécifiées continuent de s'appliquer et doivent être respectées.

Question No. 12

La liste des annexes à la page 10 ne comprend pas de lettres de soutien du Gouvernement, d'Organisations Communautaires de Base (OCB) et d'Organisations de la société civile des lettres d'engagement venant de partenaires sur cette offre, l'USAID peut-elle confirmer que ces lettres ne sont pas attendues ou nécessaires?

Réponse No.12

L'USAID ne demande ni ne s'attend à avoir de lettres d'engagement du soumissionnaire.

Question No. 13

Les soumissionnaires sont invités à soumettre le Plan de mise en application du choix de la marque ou *Branding Implementation Plan* (BIP) décrit à la page 57 en ce moment, ou ce plan est-il uniquement présenté par les « candidats susceptibles d'être retenus » tel qu'indiqué à la page 75?

Réponse No.13

Le Plan de mise en application du choix de la marque sera requis et soumis par le ou les « candidat (s) susceptible (s) d'être retenu (s) ».

Question No. 14

A la page 31 du document d'appel d'offres il est indiqué que l'USAID/Sénégal est en train d'élaborer une Nouvelle stratégie nationale coopération au développement (CDCS). Ce document a-t-il rendu public et où peut-il être obtenu?

Réponse No.14

Ce document n'a pas encore été rendu public.

Question No. 15

La version anglaise du document d'appel d'offres indique que le projet débutera vers le 1^{er} octobre 1, 2011, mais la version française du document d'appel d'offres et une publicité à cet effet dans un journal local indiquent que le projet débutera en décembre. L'USAID peut-elle donc préciser la date prévue pour le démarrage de ce projet?

Réponse No.15

Le démarrage du projet est prévu en décembre 2011.

Question No. 16

Un budget indicatif pour l'An 1 est présenté à la page 52 du document d'appel d'offres. Veuillez préciser si l'USAID a un plafond annuel de 1.525.000 \$ pour ce projet?

Réponse No.16

Le montant reflète un budget indicatif pour la première année, si des fonds sont disponibles.

Question No. 17

Le budget indicatif pour la première année figurant à la page 52 ne comporte pas de financement affecté au paludisme, à la santé maternelle et infantile ou à la nutrition. L'USAID peut-elle indiquer si ces domaines ne seraient pas être couverts au cours de la première année, et si oui, indiquer quand l'USAID prévoit de commencer à financer ces composantes?

Réponse No.17

Ce programme devrait mettre en œuvre un programme intégré de communication.

Question No. 18

La page 51 mentionne un plan de travail quinquennal, mais la liste à la page 10 de l'annexe mentionne uniquement un plan de travail d'1 an. Veuillez préciser si tous les deux plans sont nécessaires. Si oui, l'un des plans de travail doit-il être soumis comme document annexe?

Réponse No.18

Les deux plans de travail sont nécessaires et doivent être soumis comme document annexe.

Question No. 19

A la page 13 du document d'appel d'offres il est indiqué que le plan de travail pour l'An 1 « *doit être budgétisé, présenté sous forme de tableau et soumis comme document annexe* », veuillez préciser si le soumissionnaire doit présenter un budget pour l'An 1 des activités, le plan de travail faisant partie du récit technique, ou si la ventilation du budget annuel dans répond à cette exigence.

Réponse No.19

Le soumissionnaire doit fournir le plan de travail pour l'An 1 comme annexe à la narration technique sans le budget. Le soumissionnaire doit fournir le budget pour le plan de travail l'An 1.

Question No. 20

A la Page 17 du document d'appel d'offres il est précisé que le projet est censé contribuer financièrement aux activités de trois bureaux régionaux. L'USAID peut-elle présenter un coût estimatif de cette activité?

Réponse No.20

L'USAID reconnaît que les chiffres présentés dans la demande de subvention le seront à titre indicatif jusqu'à ce que les soumissionnaires retenus soient capables de planifier leurs activités ensemble. Comme il est indiqué dans la composante de l'appel d'offres relative au Programme USAID de renforcement du système de santé, cette composante du programme devrait « organiser et fournir un espace adéquat, un mobilier de bureau de base, l'accès à des moyens de communication et au moins trois véhicules, pour permettre au personnel du Bénéficiaire de la subvention et à d'autres composantes du Programme Santé de l'USAID d'utiliser le bureau comme base opérationnelle pour la zone définie. Evidemment, il est attendu des autres composantes du programme qu'elles prennent en charge l'ensemble des autres aspects nécessaires pour le fonctionnement de leur personnel, comme le carburant pour les déplacements, les *per diem* et toute autre ressource dont ce personnel a besoin. Même s'il n'est pas dans l'intention de l'USAID de mettre à la charge d'un de ses partenaires la responsabilité de prendre en charge tous les frais administratifs, nos expériences récentes avec les bureaux régionaux nous ont montré que cette approche serait la plus pratique. L'USAID espère qu'une fois les subventions accordées, les partenaires, sous la direction de la composante Programme USAID de renforcement du système de santé, collaboreront activement, dans un véritable esprit de partenariat et de renforcement mutuel, afin de permettre le bon fonctionnement des bureaux régionaux.

Question No. 21

Existe-t-il de la souplesse dans le travail du personnel clé mobilisé pour ce projet? Par exemple, certaines responsabilités des conseillers techniques peuvent-elles être combinées en un seul poste pour que des personnes soient disponibles pour occuper des postes que le soumissionnaire considère comme essentiels tels que le celui Directeur administratif et financier?

Réponse No.21

Le personnel clé est le personnel que l'USAID se réserve le droit d'approuver. Le programme est libre de proposer d'autres postes essentiels qui ne nécessiteront pas l'approbation de l'USAID.

Question No. 22

A la page 20 du document d'appel d'offres il est indiqué que « *les contraceptifs et autres produits pharmaceutiques ne seront pas fournis dans le cadre du présent accord de coopération.* ». L'USAID peut-elle préciser clairement ce que cela veut dire ? Par exemple, les dons des produits tels que les préservatifs seront-ils effectués dans le cadre d'un autre mécanisme?

Réponse No.22

L'USAID continuera de fournir deux types de préservatifs et de contraceptifs oraux objets actuellement de marketing social par le biais d'un autre mécanisme.

Question No. 23

Concernant les produits, l'USAID pourrait-elle préciser si les soumissionnaires doivent prévoir un budget pour les marchandises devant faire l'objet de marketing social dans le budget global soumis à l'USAID?

Réponse No.23

Voir réponse à la question No. 22. Les Soumissionnaire ne doivent pas inclure ces coûts dans leur budget.

Question No. 24

L'USAID a-t-elle des objectifs par rapport à la quantité de produits achetés et distribués dans le cadre de ce projet?

Réponse No. 24

Voir réponse à la question No. 22. La quantité de produits additionnels développés, achetés et distribués par le programme sera déterminée par les forces du marché et par la façon dont le programme crée de la demande pour ces nouveaux produits.